

À quels enjeux (politiques, juridiques, économiques, sécuritaires, diplomatiques, ...) doit répondre la future constellation IRIS² afin d'encourager l'émergence d'une interopérabilité duale entre les différentes constellations (telecom, observation, GNSS, ...) ?

Près de la moitié des satellites en orbite font partie de constellations utilisées pour les télécommunications (comme Star Link et OneWeb), la navigation (GPS, Galileo, Glonass, Beidou) et l'observation de la Terre (BlackSky, Planet, etc.). Ces constellations se développent et de nouvelles sont en cours de déploiement (Kuiper, GW, IRIS², IRIDE), ce qui conduit à un nombre croissant d'objets en orbite, atteignant plusieurs dizaines de milliers.

Cette situation soulève de nombreuses questions, notamment en ce qui concerne l'encombrement orbital, la compétition entre les acteurs pour obtenir l'accès à différentes «ressources» telles que le spectre orbital et les orbites héliosynchrones, ainsi que l'accès aux lanceurs lourds. Ces éléments ont le potentiel de transformer les modèles économiques et le paysage spatial.

D'un point de vue sécurité et défense, il est important de comprendre comment tirer parti de ce nouveau paradigme sans renoncer à développer des avantages opérationnels distincts. Comment peut-on exploiter cette situation tout en garantissant la sécurité des actifs spatiaux et en répondant aux besoins de défense ?

Vous avez 24h pour nous briefer sur les solutions visant à encourager l'interopérabilité duale entre IRIS² et les autres constellations.

POUR CELA, VOUS POURREZ :

- Après avoir présenté le projet IRIS², vous pourrez indiquer comment établir des partenariats politico-stratégiques avec d'autres pays et acteurs spatiaux afin de favoriser la collaboration, le partage des ressources et la normalisation des protocoles.
- Évoquer la question des rapports de forces entre réglementation nationale et internationale.
- Aborder la question des lois et réglementations internationales régissant les activités spatiales. Cela pourra inclure les questions liées à la responsabilité en cas de collision ou de dommages causés aux autres satellites, ainsi que la protection de l'environnement spatial.
- Aborder la question de la viabilité économique de IRIS² en prenant en compte un éventuel partage des coûts dans le cadre d'une interopérabilité duale afin d'évaluer comment se positionner dans un paysage spatial concurrentiel.
- La sécurité et la défense des actifs spatiaux sont primordiales. Vous pourrez indiquer des mécanismes de résilience face aux risques et menaces éventuelles.

**DEF
IN
SPACE
2023**